L’humidité dans les parois

Savoir réaliser les choix techniques et de mise en œuvre pour des bâtiments sains et pérennes

Durée : 1 jour (en présence) ou 2 demi-journées (à distance) soit 7 heures
Thématique(s) : Construction durable, DDQE, Eco-conception, Formation courte, Humidité
Date : 2 et 3 décembre 2025 (matins)
Lieu : Formation à distance (classe virtuelle)
Intervenant(s) :Samuel COURGEY, Expert technique Bâtiment et Environnement, Association Arcanne, Formateur DDQE (Arcanne)

Cette formation est née des nombreuses questions que rencontre Samuel COURGEY sur le sujet "Humidité", et sera l'occasion de comprendre notamment :

- **pourquoi la place de l’OSB est plus côté intérieur**, particulièrement si l’isolant est biosourcé ;
- **pourquoi le DTU 31.2 ne s’engage pas sur les bâtiments climatisés** ;
- pourquoi **il faut déposer les enduits ciment si l’on souhaite une ITI** ;
- **pourquoi l’outil « humidité » de Ubakus® risque de nous faire faire des erreurs** qu’on ne faisait plus depuis 40 ans ;
- pourquoi le choix d’un **pare-vapeur**, selon s’il est plutôt ouvert ou fermé fait augmenter les risques, et **pourquoi le choix d’une membrane hygrovariable ou orientée est souvent très séduisant.**
- **etc.**

Programme de formation

Rappel des notions et des enjeux

Pérennité des parois, amélioration énergétique des bâtiments, sources d’humidité

Les transferts d’humidité dans les parois

- Modes de déplacement de la vapeur d’eau et de l’eau
- Repérage des zones de condensations (point de rosée)
- Comportement des matériaux à la vapeur et à l'eau
- Choix à réaliser pour des parois pérennes : isolation extérieure, rampants, isolation intérieure

Le mur ancien

- Comportement des murs anciens
- Principes à respecter pour isoler un mur ancien
- Focus sur les solutions adaptées aux murs sensibles à l'eau

Présentation des annexes

- Réhabilitations : retours d'expériences
- Les matériaux hygroscopiques
- Extrapolation aux autres parois : sols, monomurs, toitures terrasses...
- Le diagnostic "Humidité"
- Base de données matériaux / Fiches isolants thermiques
- Focus sur les points sensibles : ponts thermiques, réseaux...

Echanges à partir de situations apportées par les apprenants

Objectifs de formation

- Acquérir les bases du sujet "Humidité dans les parois"
- Savoir réaliser les choix techniques et de mise en œuvre n'entraînant aucune pathologie, en isolation thermique intérieure, extérieure et ossature bois ; en neuf et en réhabilitation
- Comprendre le fonctionnement du mur ancien, repérer les solutions d'interventions selon les éventuelles fragilités
- Savoir extrapoler cette compétence acquise aux autres parois / Gagner en autonomie sur l'ensemble des situations, car il existe une logique qui, si elle est respectée, éloigne des situations à risques

Public pour cette formation

- Maîtres d'œuvre : architectes, ingénieurs BE, paysagistes, entreprises du bâtiment
- Maîtres d'ouvrages : administration, collectivités, promoteurs, bailleurs sociaux, EPL
- AMO : amo et programmistes, CAUE, ALE
- Artisans, entreprises et associations

Évaluation et validation

- QCM en fin de formation
- Auto-évaluation des compétences acquises à chaud et à J+60
- Attestation de fin de formation

Durée de la formation

1 jour (en présence) ou 2 demi-journées (à distance) soit 7 heures

Prérequis de formation

Une pratique professionnelle dans les domaines de la construction et/ou de l'architecture et/ou de l'aménagement du territoire

Méthodes pédagogiques de formation

- Alternance théorie & pratique : présentation power point, étude de cas concrets, exercices de mise en situation, QCM, échanges.
- L'ensemble des présentations, ressources & annexes est remis à l'issue de la formation.
- *Formation à distance : pour permettre la bonne interactivité de la formation, les stagiaires s'engagent à participer caméra allumée et micro ouvert, et à s'assurer de bonnes conditions matérielles.*
- Taille du groupe : max. 20 personnes en présence, et max. 15 personnes à distance.

Tarifs de la formation

450 € HT soit 540 € TTC
& tarif préférentiel : 410 € HT soit 492 € TTCpour une inscription à 2 ou +
& pour les anciens stagiaires DDQE : 370 € HT (444 € TTC)

Prise en charge pour cette formation

Formation prise en charge par les OPCO (FIF-PL, OPCO-EP, Fafiec, Constructys...) et éligible à l'obligation de formation continue des architectes.

Accessibilité - handicap

Nous sommes sensibles à la nécessaire inclusion des personnes en situations de handicap et sommes prêtes à étudier vos besoins particuliers. Pour les personnes à mobilité réduite, les formations en présence sont organisées dans des locaux adaptés (référentes handicap : nous contacter).

Délai d'accès à la formation

Nous contacter

Dernière mise à jour du programme

05/02/2025

Contact de la formation

Sophie Charpentier
03 67 10 47 81
sophie.charpentier@scop-les2rives.eu

Contact inscription
04 72 20 08 95
formation@scop-les2rives.eu

Scop les 2 Rives - 12 rue de Saint-Cyr, 69009 Lyon - www.scop-les2rives.eu
SIRET : 539 062 117 00012
Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 82 69 12060 69 auprès du préfet de la région Rhône-Alpes.
Organisme de formation certifié QUALIOPI (au titre de la catégorie Actions de formation)